



Commission européenne



ISSN 2363-409X

EUMOFA

Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

N° 03/2016

FAITS SAILLANTS DU MOIS

SOMMAIRE

Premières ventes en Europe:

Grèce : Rouget et sardine
Portugal : Poulpe et maquereau

Approvisionnement global

Étude de cas : Carpe fraîche en Europe centrale

Consommation : Cabillaud et saumon

Contexte macroéconomique

Trouver toutes les données et informations et beaucoup plus sur :

www.eumofa.eu/fr



Dans ce numéro

En 2015, la flotte de l'UE a généré davantage de recettes avec moins de débarquements. La valeur des premières ventes de décembre 2015 a toutefois fléchi dans la plupart des pays. Le prix moyen en première vente a augmenté en 2015 dans la plupart des pays déclarants. Le total des débarquements a été inférieur à celui de 2014, mais a donné des résultats positifs par rapport à 2013 et a généralement créé une tendance à valeur positive sur trois ans.

Le Danemark a enregistré des augmentations de prix pour presque toutes les espèces. En France, les premières ventes ont augmenté en valeur du fait de la hausse de la part des espèces les plus chères. En Suède, la valeur des premières ventes a augmenté de 8 %, et leur volume de 5 %. Le volume débarqué de hareng a connu une hausse de 19 % tandis qu'une baisse de 37 % a été enregistrée pour le sprat. Une légère contraction de la valeur des débarquements a été enregistrée pour le Royaume-Uni après une année record en 2014, tandis qu'une augmentation moyenne significative des prix en première vente a été relevée.

Le Portugal a enregistré une augmentation de la valeur (7 %) et du volume (24 %) des premières ventes liée principalement au maquereau. La Grèce a également enregistré des volumes plus élevés en 2015, dus principalement à la hausse des débarquements d'anchois, de merlus et de rougets. Le fléchissement des prix, en particulier pour le merlu et le picarel, a entraîné une chute de la valeur en première vente.

Les premières ventes en 2015 ont été stables en Norvège en termes de volume, avec 2,7 millions de tonnes, tandis que leur valeur a augmenté de 4 % pour arriver à presque 2 milliards d'euros. Les captures des vaisseaux islandais ont augmenté de 17 % l'an dernier, résultat principalement lié au capelan et au merlan bleu. Les débarquements marocains sont restés stables en volume, mais ont augmenté en valeur (+ 9 %). Au Chili, les débarquements ont diminué de 19 % pour arriver à 1,77 millions de tonnes.

Le marché de la carpe commune dans l'UE est estimé à 76.000 tonnes. La République tchèque est le plus gros producteur et la Pologne le plus gros consommateur, tandis que la Hongrie a la consommation la plus élevée de carpe par habitant.

En février 2016, le prix du carburant maritime dans les ports de pêche de France, d'Italie, d'Espagne et du Royaume-Uni a atteint la cote de 0,30 euro / litre. Depuis février 2015, il a chuté en moyenne de 36 %.

1. Premières ventes en Europe

1.1. BILAN 2015

Cette section présente une analyse de données extraites de la base de données d'EUMOFA concernant les premières ventes de certaines espèces choisies de poissons. Les données relatives aux premières ventes portent sur les volumes des débarquements de poissons destinés à la consommation humaine (toutes formes de présentation et de conservation confondues) principalement vendus à la criée dans un pays, par des navires de pêche nationaux et étrangers, et sur la valeur et le prix auxquels le poisson a été vendu. Les données sous-jacentes sont fournies mensuellement par les États membres de l'UE et par la Norvège (selon le code du système ERS de déclaration électronique des captures et le lieu de vente).

Actuellement, les données de premières ventes sont rapportées par 13 États membres de l'UE¹ et la Norvège. Certains des pays déclarants (par exemple, l'Allemagne, l'Irlande et les Pays-Bas) présentent des séries partielles de données et ne sont donc pas inclus dans l'analyse. Pour la Grèce, les premières ventes concernent le port du Pirée qui représente environ 35 % de tous

les débarquements. Pour l'Italie, les données relatives aux premières ventes couvrent 11 ports représentant environ 10 % des premières ventes nationales. En Lituanie, les premières ventes déclarées sont celles de la criée de Klaipėda (75 % des débarquements).

En Espagne, les données des premières ventes portent sur le volume des débarquements de poisson frais et sont analysées pour 24 ports publics dont on estime qu'ils représentent 60 % du total des débarquements nationaux.²

La position globale des États déclarants membres de l'UE en fin 2015 a été plutôt positive en valeur. Le total des débarquements a été inférieur à celui de l'année précédente, mais reste positif par rapport à 2013. En revanche, la tendance de la valeur sur trois ans est positive. La valeur des premières ventes pour les dix pays a augmenté en 2015 dans l'ensemble, bien qu'à un rythme plus modéré par rapport à 2013.

Table 1. **VUE D'ENSEMBLE ANNUEL DES PAYS DECLARANTS SÉLECTIONNÉS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Volume			% changement par rapport à 2014 en volume	Valeur			% changement par rapport à 2014 en valeur
	2013	2014	2015		2013	2014	2015	
Belgique	15.898	19.224	18.132	-6 %	55,91	67,47	67,20	0 %
Danemark	254.789	260.575	268.562	3 %	287,48	290,80	321,03	10 %
France	202.069	207.588	199.524	-4 %	613,66	633,97	664,04	5 %
Grèce*	13.288	10.795	11.662	8 %	37,45	31,89	29,83	-6 %
Italie*	7.667	8.011	7.787	-3 %	48,54	43,92	44,55	1 %
Lettonie	55.953	52.207	56.553	8 %	14,87	14,67	13,69	-7 %
Lituanie*	2.581	1.760	1.902	8 %	2,02	1,17	1,46	24 %
Norvège	2.312.833	2.677.281	2.681.283	0 %	1.717,59	1.885,91	1.969,10	4 %
Portugal	116.088	92.368	114.728	24 %	179,08	172,79	184,75	7 %
Suède	141.580	143.859	150.893	5 %	98,90	85,14	91,59	8 %
Royaume-Uni	368.835	471.792	406.998	-14 %	539,87	730,59	715,93	-2 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016) ; les données relatives au volume sont rapportées au poids net.

*Données partielles. Les données en première vente pour la Grèce couvrent le port du Pirée (35 %). Les données en première vente pour l'Italie couvrent 11 ports (10 %). Les données des premières ventes pour la Lituanie couvrent la criée de Klaipėda.

BELGIQUE

Les premières ventes ont légèrement diminué en 2015, plus en volume (-6 %) qu'en valeur (-0,4 %). Les poissons plats représentent l'apport principal (sole, plie, turbot, barbu), leur participation au total des premières ventes ayant toutefois diminué en passant de 74 % en 2014 à 71 % en 2015. La sole reste de loin l'espèce numéro un (48 % du total des ventes en valeur), en dépit d'une baisse

significative des débarquements (-19 %) ayant entraîné une forte hausse du prix de 8,19 à 9,38 euros / kg. À part les poissons plats, les principales espèces en valeur sont la baudroie (+7 %) et le cabillaud (+4 %). Par rapport à 2013 toutefois, les premières ventes ont enregistré une hausse significative (+14 % en volume, +20 % en valeur), en raison de la sole, de la plie et du cabillaud.

DANEMARK

La valeur des premières ventes a augmenté de 10 %, et leur volume de 3 %. L'augmentation de valeur a résulté de plusieurs espèces, notamment le prix en première vente du hareng (+25 %), de la plie (+15 %) et du lieu noir (+9 %). L'augmentation de volume résultait principalement des moules (+17 %), du lieu noir (+23 %) et du cabillaud (+9 %). Globalement, le prix moyen au kg des débarquements a augmenté de 7 %. Des prix plus élevés pour le lieu noir (+9 %) la plie (+17 %), le hareng (+25 %) et en particulier le flétan noir (+73 %) ont contribué à cette augmentation.

ESPAGNE

L'Espagne a enregistré des débarquements de 215.140 tonnes de poissons frais en 2015 (dans les ports publics relevant du système portuaire public espagnol), ce qui représente une baisse de 9 % par rapport à la même période en 2014. Les ports de Vigo et de La Corogne ont traité la plus grosse partie des débarquements, soit 77.800 et 43.700 tonnes respectivement. Sur l'ensemble des 24 ports publics, 13 ont enregistré une baisse des volumes par rapport à 2014.³

FRANCE

En 2015, le volume des premières ventes a diminué de 4 % en volume, mais augmenté en valeur (+5 %). L'augmentation moyenne de prix de 9 % (3,33 euros / kg, par rapport à 3,05 euros / kg) reflète à la fois la hausse des prix pour certaines espèces et une part plus importante occupée par les espèces de plus grande valeur. Les volumes ont augmenté pour les poissons et céphalopodes les plus prisés, de 2 % et 21 % respectivement, tandis qu'ils ont baissé pour les petits pélagiques (-19 % pour la sardine et l'anchois), et les poissons blancs (-23 % pour le lieu jaune, -22 % pour la lingue, -18 % pour le tacaud, -9 % pour l'églefin). L'évolution positive de la valeur des premières ventes enregistrées en 2015 est dans la continuation de la tendance observée en 2014 (une augmentation de 8 % en valeur entre 2013 et 2015).

GRECE

Les premières ventes enregistrées en Grèce en 2015 ont diminué en valeur (-6 %), mais augmenté en volume (+8 %). Voir plus en section 1.3.

ITALIE

En 2015, les ports d'Acitrezza, d'Ancona, de Civitanova Marche et de San Benedetto del Tronto ont été les plus actifs et ont traité 66 % des premières ventes en valeur pour les 11 ports déclarants. Le merlu et la crevette représentaient les premières ventes avec la valeur la plus élevée. Le prix de la crevette a toutefois baissé (-7 %) pour atteindre 9,81 euros / kg, ce qui s'explique par les volumes plus élevés des débarquements (+36 %). La hausse des volumes pour l'anchois a également entraîné une baisse de 9 % de son prix moyen.

LETTONIE

Les premières ventes pour la Lettonie en 2015 ont diminué de 7 % en valeur. Cette baisse est principalement due à l'éperlan (-29 %), au sprat (-21 %) et, dans une moindre mesure, au flet d'Europe (-7 %). Les volumes ont augmenté pour cette dernière espèce, mais aussi et plus particulièrement pour le hareng, entraînant la baisse la plus importante des prix moyens à l'unité. Le hareng et le sprat sont les principales matières brutes utilisées par l'industrie lettone de la conserve très axée sur l'exportation et déjà touchée par l'interdiction d'importation imposée par la Russie sur le commerce des produits de la mer.

LITUANIE

Le cabillaud, le flet d'Europe, le hareng et l'éperlan représentent les principales espèces pour les premières ventes déclarées par la criée de Klaipeda. L'augmentation de valeur en première vente de 2015 était avant tout liée à l'éperlan et au cabillaud. Une baisse importante des volumes pour le flet d'Europe (-57 %) n'a pas compensé l'augmentation globale des débarquements.

NORVÈGE

Les premières ventes 2015 en Norvège ont augmenté de 4 % en valeur pour atteindre 1,97 milliards d'euros, parallèlement à une légère augmentation des volumes (moins de 1 %) à hauteur de 2,68 millions de tonnes. Les débarquements sont restés stables depuis 2014 pour plusieurs espèces, notamment le lieu noir et l'églefin, tandis qu'ils ont baissé pour le cabillaud (-23 %), le maquereau (-11 %) et le hareng (-24 %), tendance résultant d'une diminution des quotas. L'augmentation des quotas pour le merlan bleu, par contre, a donné lieu à de plus gros débarquements pour cette espèce (+23 %).

PORTUGAL

Au Portugal, les premières ventes en 2015 ont augmenté tant en valeur (+7 %) qu'en volume (+24 %). Voir plus en section 1.4.

ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, la valeur des premières ventes était de 715,93 millions d'euros, ce qui représente une diminution de 2 % par rapport à 2014. Le volume des premières ventes a également diminué pour arriver à 406 998 tonnes (-14 %). Cette baisse est principalement due à des débarquements plus faibles pour les espèces pélagiques telles que le maquereau (-35 %) et le hareng (-20 %) qui sont passées à 103.080 tonnes et 39.180 tonnes respectivement. Par rapport à 2013, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de 33 et de 10 % respectivement. Les volumes ont été plus proches de ceux de 2013 que de ceux de 2014 parce que les quotas étaient significativement plus élevés en 2014 par rapport à 2013 et 2015. L'augmentation de la valeur des premières ventes a principalement résulté de la hausse du prix moyen à l'unité de plusieurs espèces importantes, en particulier le cabillaud, l'églefin et le merlu.

SUEDE

Les premières ventes 2015 en Suède ont augmenté de 8 % en valeur, à hauteur de 91,59 millions d'euros, tandis qu'elles ont diminué de 5 % en volume pour arriver à 145.928 tonnes. Les deux espèces ayant contribué le plus en termes de volume, le hareng et le sprat, ont enregistré des tendances contraires en 2015. Pour le hareng, les volumes débarqués ont augmenté de 77.698 tonnes (+19 %) tandis que les débarquements de sprat ont diminué pour atteindre les 33.770 tonnes (-37 %).

1.2. PREMIERES VENTES EN EUROPE – DECEMBRE 2015

En **décembre 2015**, la moitié des pays déclarants de l'UE ont enregistré des tendances positives des débarquements par rapport à 2013 et 2014. La Lettonie a connu l'augmentation la plus remarquable parmi ceux-ci. La valeur des premières ventes a augmenté pour quatre des États membres de l'UE, diminué pour deux États membres plus la Norvège, et a présenté des tendances opposées pour les quatre derniers pays.

Traditionnellement, les pics de demande en poisson se présentent en décembre, mais décembre 2015 est resté en-dessous de la moyenne mensuelle tant en volume (4,8 % du total des débarquements de l'année pour les 10 États membres déclarants) qu'en valeur (7,1 %).

Cela n'a pas été le cas en France où un volume élevé a été enregistré pour les débarquements de décembre 2015, ce qui a entraîné une baisse des prix à l'unité (-4 %), mais les espèces les plus demandées en période de Noël, par exemple le bar sauvage ou la langoustine, ont connu des augmentations de prix significatives (+15 % et +7 % respectivement par rapport à décembre 2014).

Le prix à l'unité des céphalopodes et des poissons de fond a augmenté de 19 % et 12 % respectivement par rapport à 2014. Les mauvaises conditions de pêche de fin décembre en Europe du Nord ont, par contre, eu un impact négatif sur les débarquements au Royaume-Uni (crabe et seiche) et en Norvège.

Table 2. **VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DECLARANTS POUR DECEMBRE** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Décembre 2013		Décembre 2014		Décembre 2015		Variation par rapport à décembre 2014	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.383	5,10	1.769	6,34	1.798	6,17	2 %	-3 %
Danemark	13.721	14,70	18.123	21,94	9.251	16,05	-49 %	-27 %
France	15.676	55,68	15.726	64,54	16.414	64,80	4 %	0 %
Grèce*	742	2,37	645	2,22	787	2,28	22 %	3 %
Italie*	817	4,53	716	4,24	920	5,22	29 %	23 %
Lettonie	3.768	0,92	2.455	0,70	5.417	1,19	121 %	71 %
Lituanie*	96	0,07	128	0,07	100	0,08	-22 %	19 %
Norvège	108.979	91,09	83.066	79,93	66.374	71,04	-20 %	-11 %
Portugal	6.533	11,73	5.321	12,89	4.551	10,81	-14 %	-16 %
Suède	6.884	4,56	7.418	4,90	4.965	4,19	-33 %	-14 %
Royaume-Uni	16.668	35,61	19.843	48,72	15.810	41,73	-20 %	-14 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016) ; les données relatives au volume sont rapportées au poids net.

*Données partielles. Les données en première vente pour la Grèce couvrent le port du Pirée (35 %). Les données en première vente pour l'Italie couvrent 11 ports (10 %). Les données des premières ventes pour la Lituanie couvrent la criée de Klaipėda.

La **Belgique** a connu une augmentation de volume (+2 %) et une baisse de valeur de (-3 %), en dépit d'une augmentation de prix pour les deux principales espèces, la sole (+16 %) et la plie (+12 %). Par rapport à 2013, le volume et la valeur des premières ventes a significativement augmenté (+30 % et +21 %, respectivement).

Les premières ventes au **Danemark** ont connu la baisse de valeur (-27 %) et de volume (-49 %) la plus remarquable. Ceci a été principalement dû aux résultats enregistrés pour le hareng et le maquereau pour lesquels le volume des débarquements a chuté (-72 % et -100 % respectivement). La baisse des volumes du cabillaud – une espèce en très grande demande en fin d'année – combinée à une augmentation du prix de 8 % a entraîné une hausse de la valeur des premières ventes. Les prix à l'unité ont augmenté pour presque toutes les espèces débarquées, en particulier pour la langoustine (+76 %) et le lieu noir (+20 %), mais à

l'exception du maquereau (-24 %). Les débarquements ont également diminué par rapport à 2013, surtout pour la moule (-45 %) et le hareng (-54 %).

En **France**, la valeur des premières ventes est restée stable en décembre 2015 par rapport à décembre 2014. La coquille Saint-Jacques a été l'espèce numéro un, avec une augmentation importante tant en volume (+38 %, 3.600 tonnes) qu'en valeur (+24 %). Les chiffres de l'espèce numéro deux par contre, la baudroie, ont connu une baisse de valeur (-5 %) et de volume (-6 %). La valeur des premières ventes a crû dans une mesure significative (+16 %) par rapport à 2013. La coquille Saint-Jacques a poursuivi sa tendance positive (+21 %), tout comme le merlu (+103 %) et la langoustine (+57 %), principalement en raison de la hausse des prix moyens à l'unité.

En **Lettonie**, le hareng (2.131 tonnes) et le sprat (3.163 tonnes) ont contribué à l'augmentation globale des

débarquements par rapport à 2014 et à 2013. La baisse des prix moyens du hareng (-13 %) et du sprat (-20 %) par rapport à 2014 n'a pas eu d'influence sur la valeur des premières ventes. Toutefois, le prix à l'unité du hareng (+85 %) et du sprat (+35 %) a augmenté de façon significative par rapport à 2013.

En **Norvège**, la valeur des premières ventes a été de 71,04 millions d'euros, soit une baisse de 11 % par rapport à décembre 2014. Le volume des premières ventes a également diminué pour arriver à 66.374 tonnes (-20 %). La diminution a résulté avant tout d'une baisse des débarquements de hareng qui ont chuté à 15.666 tonnes (-47 %).

Le **Portugal** a subi une baisse notable tant en valeur qu'en volume par rapport à décembre 2014 et à décembre 2013. Le poulpe (l'espèce la plus chère parmi toutes celles débarquées), la crevette et l'espadon ont largement contribué à cette chute. L'augmentation de la valeur des premières ventes de chinchard (+42 %) par rapport à décembre 2014 et 2013 n'a pas réussi à inverser la tendance négative.

L'**Espagne** a débarqué 18.400 tonnes de poissons frais en décembre 2015, une baisse de 8 % par rapport à la même période en 2014. Plus de 50 % des débarquements ont eu lieu à Vigo.⁴

En **Suède**, tant la valeur que le volume des premières ventes ont baissé par rapport à décembre 2014 et 2013. Cette baisse est principalement due à des débarquements moins importants de sprat tombés à 1.180 tonnes (-68 % par rapport à 2014 et -58 % par rapport à 2013).

Au **Royaume-Uni**, le volume des premières ventes a diminué en décembre 2015 par rapport à décembre 2014 et décembre 2013. Cette baisse a été provoquée par une diminution significative des débarquements de crabe, d'églefin, de langoustine et de coquilles Saint-Jacques. La valeur des premières ventes a diminué de 14 % à partir de décembre 2014, mais a connu une tendance inverse par rapport à décembre 2013 (+17 %). Les coquilles Saint-Jacques (5,81 millions d'euros), l'églefin et le merlu (3,58 euros chaque) ont contribué à cela.

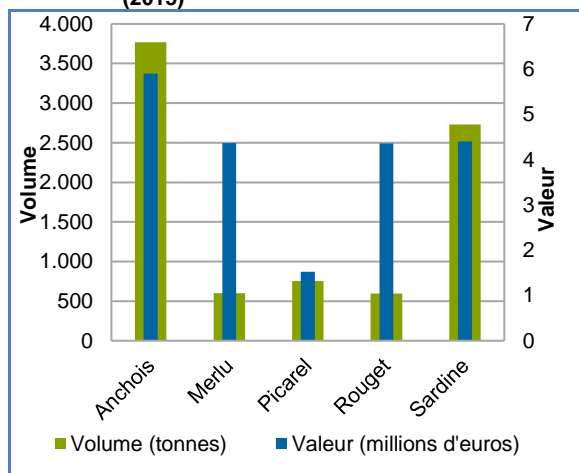
1.3. GRECE

La flotte de pêche grecque est la plus importante de l'UE en nombre de navires (15.804 navires avec un tonnage brut de 78.028 t. La plupart des navires (environ 96 %) sont des navires côtiers, de moins de 12 m de long, équipés de filets maillants, palangres et autres équipements traditionnels (p. ex., dragues et casiers). Les 548 navires restants pêchent en haute mer, et cinq navires pêchent en-dehors de la Méditerranée. Ces derniers sont des chalutiers avec une longueur de plus de 20 mètres.

Les navires pêchant en haute mer sont des chalutiers de fond et des navires de senne qui représentent environ 3,5 % de la flotte de pêche grecque dans son ensemble. Les chalutiers de fond (284 navires) ciblent le merlu, le mullet, le poulpe et la crevette et assurent environ 20 % du total des captures. Ils pêchent en Mer Égée, en Mer Ionienne et en Mer de Crète. Les senneurs (264 navires) représentent environ 40 % des captures annuelles. Les principales espèces capturées par ce groupe sont l'anchois, la sardine et le chinchard. La pêche à la senne est conduite sur la base d'un plan de gestion national pour les principales espèces cibles (anchois et sardine) dans la Mer Égée et la Mer Ionienne.⁵

Les navires de pêche grecs capturent une grande variété d'espèces. Environ 30 % du poisson débarqué et vendu dans le port du Pirée est constitué d'espèces pélagiques, principalement l'anchois et la sardine. D'autres espèces importantes sont le rouget et le merlu. Des espèces les plus chères du type thon germon et espadon font partie des captures.

Figure 1. PREMIÈRES VENTES EN GRÈCE (PORT DU PIRÉE) PAR ESPÈCES PRINCIPALES (2015)



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

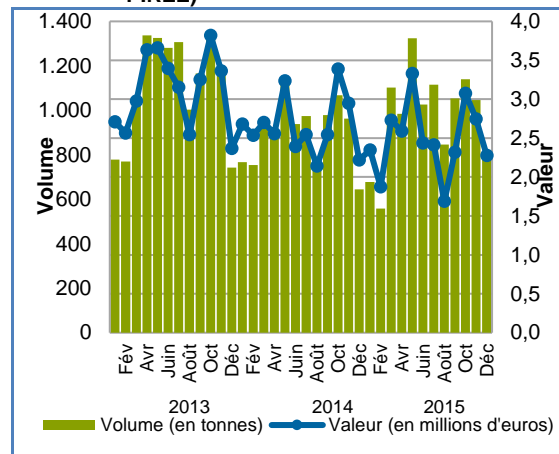
En 2015, les cinq principales espèces ont représenté 69 % des premières ventes du port du Pirée en valeur et 72 % en volume. À part les anchois (+8 %), les espèces restantes les plus importantes ont connu des baisses de valeur en première vente, le picarel étant l'espèce la plus notable parmi elles (-14 %). Le volume en première vente a augmenté pour l'anchois (+34 %), le merlu (+3 %) et le rouget (+8 %) par rapport à 2014. Toutes les principales espèces enregistrées ont vu leur prix à l'unité diminuer, la plus remarquable d'entre elles étant l'anchois (-18 %).

En 2015, dans le port du Pirée, la valeur cumulée des premières ventes pour toutes les espèces signalées était de

29,83 millions d'euros pour 11 662 tonnes. Cela représentait une baisse de valeur (-6 %) et une augmentation de volume (+8 %) par rapport à 2014. Généralement, le prix à l'unité de toutes les espèces débarquées a diminué de 12 %.

La diminution de valeur a été principalement causée par l'augmentation du volume des débarquements, ce qui a entraîné une diminution du prix à l'unité en première vente.

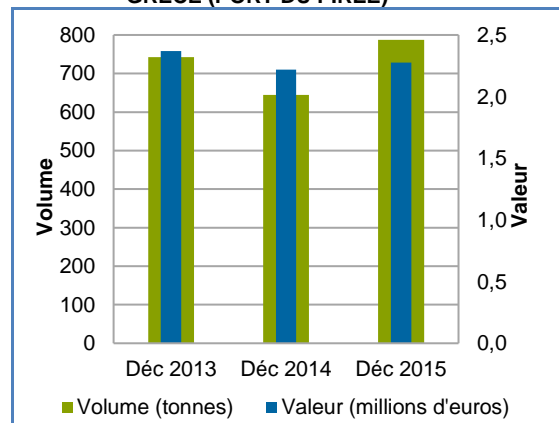
Figure 2. PREMIÈRES VENTES EN GRÈCE (PORT DU PIRÉE)



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

En décembre 2015, la valeur et le volume en première vente étaient respectivement de 2,28 millions d'euros pour 787 tonnes. Cela représentait une augmentation de 3% en valeur et de 22% en volume. Cette hausse résultait principalement de volumes plus élevés des débarquements d'anchois (+149 %), ce qui a également entraîné une augmentation de valeur en première vente (+121 %) en dépit d'une diminution de 11 % du prix par rapport à décembre 2014 (1,71 euro / kg). Le merlu a connu la même tendance : augmentation de valeur (+11 %) et de volume (+44 %) et diminution de prix (-22 %).

Figure 3. PREMIÈRES VENTES DE DÉCEMBRE EN GRÈCE (PORT DU PIRÉE)



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

1.3.1. ROUGET



Le rouget vit sur le gravier, le sable et les fonds vaseux du plateau continental, à des profondeurs entre 10 m et 300 m. L'espèce se nourrit de petits crustacés, de vers et de mollusques. Les juvéniles se trouvent dans les zones côtières, et les adultes vivent plus loin au large. Ils se reproduisent d'avril à août et se développent rapidement pour atteindre 13 cm dès la première année.⁶

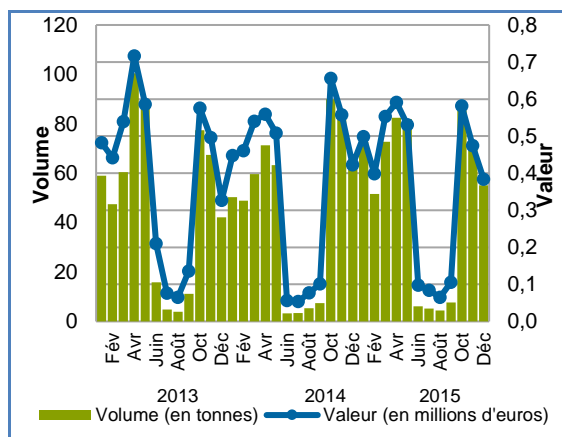
Le rouget se trouve dans la partie orientale de l'Atlantique, le long des côtes européennes et africaines des îles britanniques à Dakar, aux Açores, aux Îles Canaries et dans la Mer Méditerranée.⁷

Les stocks ne sont pas menacés par la surpêche et l'espèce n'est pas soumise à des quotas. Le rouget se pêche principalement avec des filets maillants, des trémails et des chaluts de fond. Les captures sont effectuées toute l'année avec des pics en mars-mai et en octobre-décembre.

Le rouget est généralement vendu frais (entier) et congelé (filets).

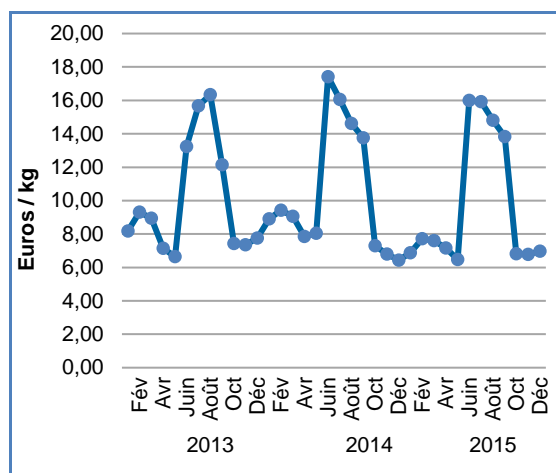
En 2015, les premières ventes cumulées de rouget dans le port du Pirée ont atteint 4,36 millions d'euros et 595 tonnes. Elles ont perdu en valeur (-2 %) et augmenté en volume (+8 %) par rapport à 2014.

Figure 4. ROUGET : PREMIÈRES VENTES EN GRÈCE (PORT DU PIREE)



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

Figure 5. ROUGET : PRIX DES PREMIÈRES VENTES EN GRÈCE (PORT DU PIREE)



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

Le prix unitaire moyen du rouget en 2015 était de 9,75 euros / kg. Cela représentait une diminution de 7 % par rapport à 2014.

En décembre 2015, le prix était de 6,97 euros / kg, soit une baisse de 8% par rapport à décembre 2014, avec une baisse du volume débarqué (-16%).

1.3.2. SARDINE



La sardine est une espèce grégaire côtière et migratrice qui se trouve à des profondeurs plus importantes (55–100 m) de jour, et plus proche de la surface de nuit (10-35 m). La sardine se nourrit principalement de plancton et de crustacés. Il s'agit d'un poisson fourrage important pour les animaux maritimes de plus grande taille avec une longueur standard de 20 cm.

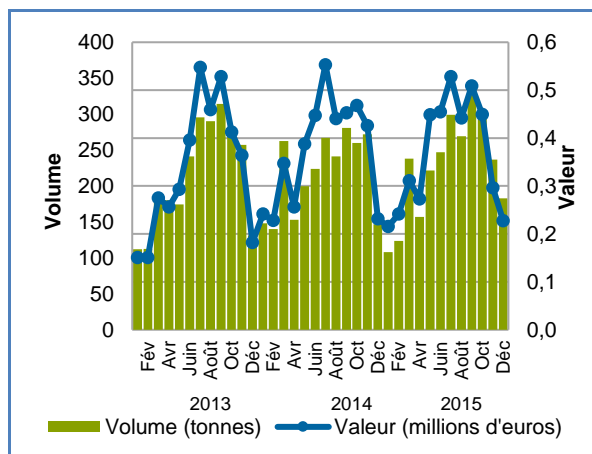
En Méditerranée, l'espèce se reproduit à 20-25 m, près de la côte ou jusqu'à 100 km au large selon les mois et selon sa distribution - par exemple, de septembre à mai au large des côtes européennes de la Méditerranée, et de novembre à juin au large des côtes africaines de la Méditerranée.⁸

Les stocks de sardine ne sont soumis ni aux TAC ni aux quotas. La capture de la sardine se fait à la pêche à la senne de nuit ou avec une senne de plage. Ce dernier type de pêche ne peut être fait qu'à la lumière du jour et à un mille des côtes de mars à novembre.⁹ Les captures de sardines se font toute l'année, avec des pics en juin-juillet et en septembre-octobre.

La sardine est vendue principalement fraîche, congelée et en conserve.

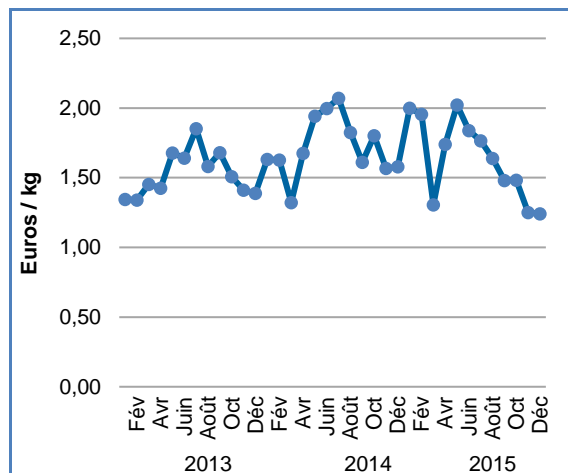
En 2015, la valeur cumulée des premières ventes de sardine atteignait 4,4 millions d'euros, soit 2 % de moins qu'en 2014, mais 9 % de plus qu'en 2013. Le volume des premières ventes s'élevait à 2.731 tonnes, une augmentation de 5 % par rapport à 2014 et de 6 % par rapport à 2013.

Figure 6. SARDINE : PREMIÈRES VENTES EN GRÈCE (PORT DU PIREE)



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

Figure 7. SARDINE : PRIX DES PREMIÈRES VENTES EN GRÈCE (PORT DU PIREE)



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

Le prix unitaire moyen de la plie en 2015 était de 1,64 euro / kg, une augmentation de 4% par rapport à 2014.

En décembre 2015, le prix était de 1,24 euro / kg, en baisse de 21 % par rapport à décembre 2014, ce qui correspondait au volume débarqué le plus élevé (+25 %).

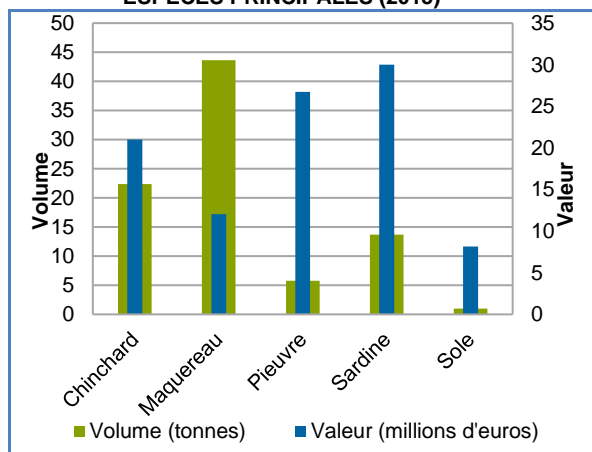
1.4. PORTUGAL

Le Portugal a une Zone Économique Exclusive (ZEE) étendue mais un plateau continental étroit qui limite son accès aux ressources halieutiques. Pour le Portugal continental, la sardine représente la plus grande proportion de captures avec le maquereau espagnol et le chinchard. À Madère, les principales espèces capturées sont le thon et le sabre noir, tandis que le thon et l'espadon, ainsi que le chinchard noir et le congre prospèrent dans les Açores.

La flotte portugaise est constituée de 8.177 navires (2014). La majorité (7.357) est constituée de petits navires de moins de 12 m de long opérant dans les eaux côtières avec des engins statiques.¹⁰

L'archipel des Açores est le plus grand sous-secteur de la ZEE du Portugal, englobant une zone de presque 1 million de km². Elle a une profondeur moyenne élevée et n'a pas de plateau continental. Par conséquent, elle manque de biomasse, en particulier en poissons de fond et en espèces vivant en eaux profondes.¹¹

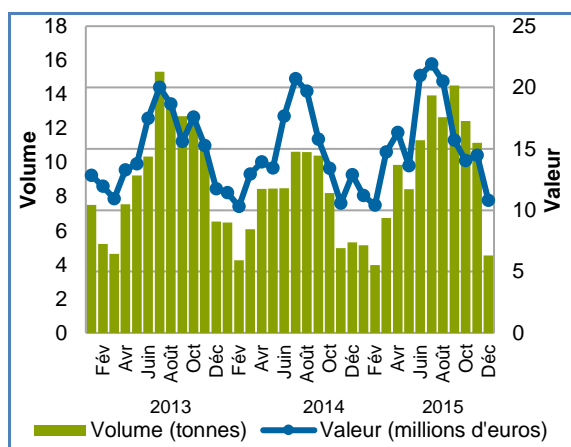
Figure 8. PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL PAR ESPÈCES PRINCIPALES (2015)



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

Les cinq premières espèces représentent 53 % de la valeur et 75 % du volume du total des premières ventes au Portugal.

Figure 9. PREMIÈRE VENTES AU PORTUGAL



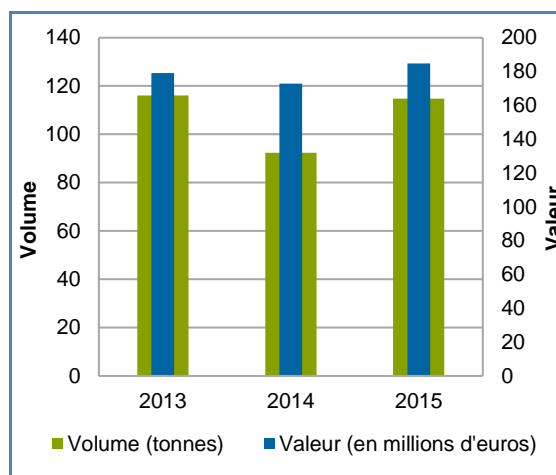
Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

En 2015, la valeur en première vente pour toutes les espèces déclarées était de 184,75 millions d'euros, ce qui représente

une augmentation de 7 % par rapport à 2014. Le volume des premières ventes en 2015 a été de 114.728 tonnes (+24 %). Les augmentations ont été causées principalement par de plus grands débarquements pour les petites espèces pélagiques. En 2015, la valeur des premières ventes de chinchard (21,01 millions d'euros) et de maquereau (12,03 millions d'euros) a augmenté de 26 % et de 6 % respectivement.

Par rapport à 2013, les premières ventes ont augmenté de 3 % en valeur et ont diminué de 1 % en volume. Cette tendance a principalement résulté des petits poissons pélagiques, notamment la sardine, qui ont connu une diminution significative de 2013 à 2014, tandis que les débarquements de chinchard et de maquereau ont enregistré une forte hausse de 2013 à 2014.

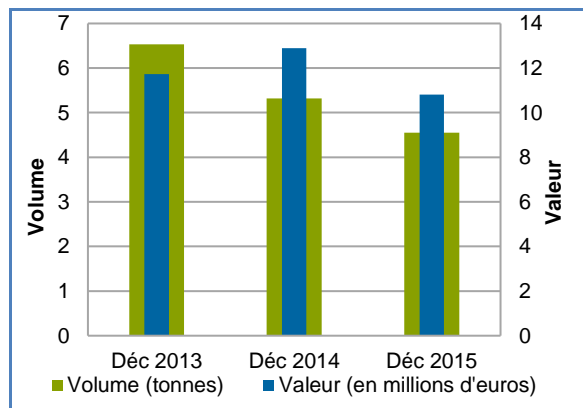
Figure 10. PREMIÈRES VENTES ANNUELLES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

En décembre 2015, la valeur et le volume en première vente étaient respectivement de 10,81 millions d'euros pour 4.550 tonnes. Ceci représentait une diminution non seulement de valeur (-16 %), mais aussi de volume (-14 %). Le poulpe et la crevette tropicale ont connu les plus grosses baisses de valeur (-42 % et -45 % respectivement), en dépit d'une augmentation du prix moyen du poulpe (+11 %) et de la crevette tropicale (+77 %) par rapport à décembre 2014. Le maquereau a connu la plus grosse baisse de volume (-56 %) en raison d'une augmentation significative du prix (+77 %).

Figure 11. PREMIÈRES VENTES DE DÉCEMBRE AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

1.4.1. POULPE

Le poulpe est une espèce benthique qui se trouve communément dans les eaux tempérées et tropicales dans le monde entier, de la ligne côtière à la bordure externe du plateau continental. Son principal habitat est dans les rochers, les récifs coralliens et les herbiers. Le poulpe a une migration saisonnière limitée : il hiberne normalement en eaux plus profondes et remonte en eaux moins profondes pendant l'été.

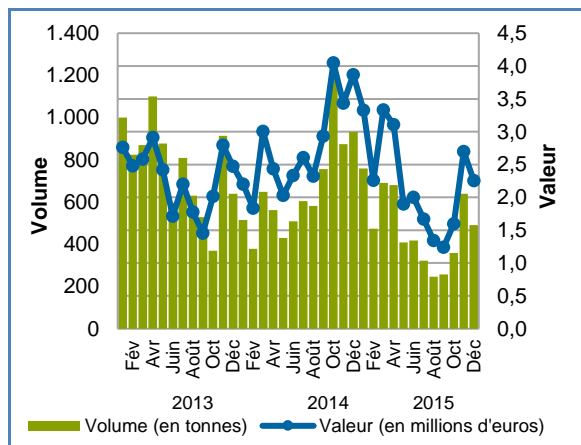
Le poulpe, espèce importante pour les pêcheries portugaises, migre vers la côte au printemps où le frai a lieu en avril et en mai.

Le poulpe est une espèce très appréciée traitée dans les pêcheries tant artisanale que commerciale. Les engins communs utilisés pour capturer le poulpe sont les hameçons et les lignes, les casiers, les harpons et les chaluts à panneaux. Le poulpe est vendu frais, congelé, mais aussi séché et salé.¹²

En 2015, les principaux ports portugais pour le poulpe ont été Sesimbra, Portimao et Olhão, avec respectivement 948 tonnes (17 %), 613 tonnes (11 %) et 550 tonnes (10 %).

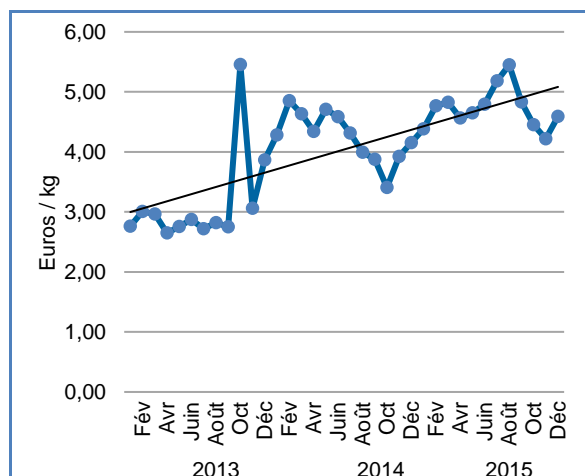
En 2015, les premières ventes cumulées de poulpe au Portugal ont atteint 26,73 millions d'euros pour 5.746 tonnes. Cela représentait une diminution de 19% en valeur et de 28% en volume par rapport à 2014.

Figure 12. POULPE : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

Figure 13. POULPE : PRIX DES PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

Le prix unitaire moyen du poulpe en 2015 était de 4,65 euros / kg. Cela représentait une augmentation de 12 % par rapport à 2014.

Mensuellement, le prix moyen du poulpe à l'unité présentait une tendance à la hausse. En décembre 2015, le prix moyen à l'unité était de 4,59 euros / kg, soit une hausse de 11 % par rapport à décembre 2014 et de 66 % par rapport à décembre 2013.

1.4.2. MAQUEREAU



Le maquereau représente les plus gros débarquements au Portugal et inclut plusieurs espèces. Les deux espèces

les plus fréquemment débarqués sont le maquereau espagnol (*Scomber japonicus*) et le maquereau commun (*Scomber scombrus*).

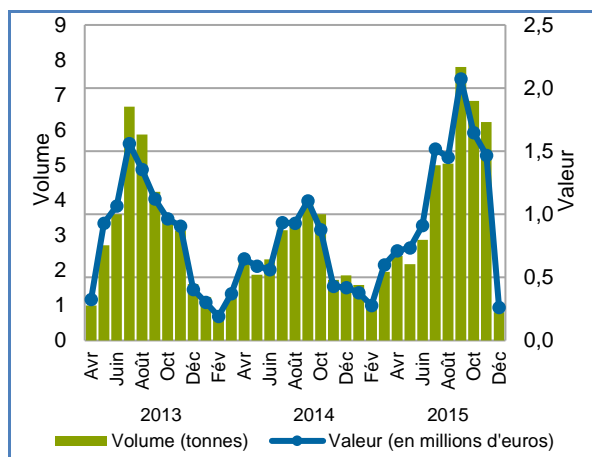
Les maquereaux communs se regroupent par taille tandis que les bancs de maquereaux espagnols se regroupent communément avec d'autres espèces pélagiques telles que divers thons et chinchards. Le stock oriental de maquereau commun fraie de mars à juillet dans la Méditerranée, la Mer du Nord, le Skagerrak et le Kattegat.¹³ Pour le maquereau espagnol, la saison du frai dépend de la température de l'eau (15–20 °C).¹⁴

Le maquereau fait l'objet d'un total admissible de captures (TAC). En 2015, le quota de la Belgique était de 8 201 tonnes, soit une augmentation de 15% par rapport à 2014. Le quota portugais représente environ 2 % des TAC de l'UE et a diminué depuis 2014. Pour 2016, le quota est fixé à 6.971 tonnes.

Les débarquements ont crû de 27.000 tonnes à 43.000 tonnes au cours des cinq dernières années (2011-2015). Le maquereau espagnol représente environ 90 % des débarquements de maquereaux au Portugal.¹⁵

En 2015, les principaux débarquements de maquereaux ont eu lieu dans les ports de Sesimbra, Olhão et Figueira da Foz, avec 16.627 tonnes (38 %), 9.892 tonnes (23 %) et 4.732 tonnes (11 %) respectivement. Le chinchard de même que le maquereau commun est communément pêché avec des sennes coulissantes ou des filets, mais aussi avec des palangres et des chaluts.

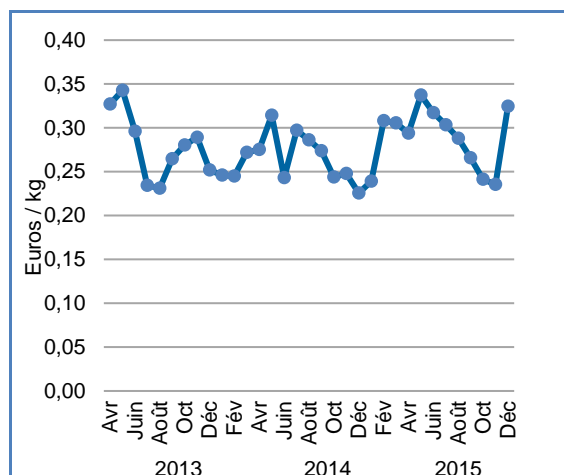
Figure 14. MAQUEREAU : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

En 2015, la valeur cumulée du maquereau en première vente était de 12,03 millions d'euros, soit une augmentation de 63 % par rapport à la même période en 2014. Le volume des premières ventes a atteint 43.629 tonnes, soit une augmentation des débarquements de 58% par rapport à l'année précédente.

Figure 15. MAQUEREAU : PRIX DES PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

Le prix unitaire moyen du maquereau au Portugal en 2015 était de 0,28 euros / kg. Cela représentait une augmentation de 4% par rapport à 2014.

En décembre 2015, le prix unitaire moyen était de 0,32 euro / kg. Cela représentait une augmentation de 39 % par rapport à décembre 2014.

2. Approvisionnement global

UE / PCP : Selon les termes de Politique Commune de la Pêche (PCP), il est demandé aux pêcheurs de débarquer tous les poissons capturés. L'obligation de débarquement dans les pêcheries pélagiques a été instituée en janvier 2015. À partir de janvier 2016, l'obligation de débarquement a été étendue à certaines pêcheries démersales dans l'Océan Atlantique et la Mer du Nord.¹⁶

Ressources / Méditerranée : Plus de 90 % des stocks de poisson sont surexploités dans la Méditerranée. Conformément à la Régulation méditerranéenne de l'UE, les États membres ont adopté des plans de gestion nationale pour les principales pêcheries et ont établi des zones de pêche protégées. Cependant, des mesures plus urgentes sont requises pour inverser la tendance et l'UE doit montrer l'exemple, notamment en assurant une meilleure gouvernance en matière de pêcheries durables dans la Mer Méditerranée.¹⁷

CE / Autorisations de pêche : La Commission européenne a proposé un nouveau système d'octroi d'autorisations à tous les navires UE hors des eaux de l'UE. Le monitoring des activités de la flotte de pêche de l'UE, où que celle-ci se trouve, promeut la pêche durable et contribue à la lutte contre la pêche illégale.¹⁸

Conservation / Requins : Vingt-deux espèces de requins et de raies ont été incluses dans le Protocole d'accord sur la conservation des espèces migratrices - Requins (CMS Requins). Actuellement, 20 espèces de requins sont protégées. La CMS relative aux requins est le premier instrument mondial pour la conservation des espèces migratrices de requins et elle est entrée en vigueur en mars 2010. En plus de l'UE, 39 pays ont signé la CMS relative aux requins.¹⁹

Ressources / Chili : Les débarquements ont diminué de 19 % en 2015, tombant de 2,17 millions de tonnes à 1,77 millions de tonnes. Les espèces pélagiques, qui représentent 77 % des débarquements totaux, ont diminué de 22 % pour arriver à 1,41 millions de tonnes. Les espèces pélagiques sont l'anchois du Pérou, qui a subi une chute de 34 %, la sardine (-20 %) et le chinchard (+7 %). La production aquacole a toutefois enregistré une légère augmentation (+4 %) grâce aux bons résultats de la moule chilienne (+20 % à 283.000 tonnes) et du saumon du Pacifique (+26 % à 136.000 tonnes), ce qui fait plus que compenser la diminution de la truite arc-en-ciel (-22 % à 98 000 tonnes). L'espèce cultivée la plus importante reste le saumon de l'Atlantique (stable, à 606.000 tonnes).²⁰

Ressources / Maroc : Les débarquements marocains (pêche côtière artisanale) sont restés stables en volume, mais ont augmenté en valeur (+9 %) en 2015, grâce à une augmentation des débarquements de poissons blancs et de céphalopodes et à une évolution positive des prix pour les principales espèces pélagiques (sardine +10 %). Les espèces pélagiques représentent 87 % de tous les débarquements en volume et 41 % en valeur ; en 2015, les principales espèces sont la sardine (840.000 tonnes) et le maquereau (161.000 tonnes). Avec un volume de 32.000 tonnes, le poulpe est la deuxième espèce en valeur (24 % du total), après la sardine (26 %). Les ports de la Méditerranée ne représentent qu'une petite partie de tous les débarquements (2 % en volume et 6 % en valeur).²¹

Ressources / Espagne : En 2016, la flotte espagnole pourra capturer plus de merlu et de baudroie (+1.300 tonnes et +1.050 tonnes respectivement) suite à un accord avec la France sur les échanges de quotas. L'accord comprend certains des « mini-quotas » d'églefin et de lieu noir, espèces pour lesquelles l'Espagne n'a pas de quota, et qu'elle était donc dans l'obligation de rejeter.²²

Pêcheries / Islande Le total des captures des navires islandais s'est élevé à presque 74.000 tonnes en janvier 2016, 20 % de moins qu'en janvier 2015. Cette baisse était principalement due au lieu noir (-28 %) et au capelan (-97 %). D'une année sur l'autre (février 2015 – janvier 2016), le total des captures a augmenté de 17 %, principalement en raison du capelan (+124 %) et du merlan bleu (+26 %).²³

Certification / Merlan bleu : Les pêcheurs du Danemark, des Pays-Bas, de l'Irlande, d'Écosse et de France ont obtenu la certification MSC (Marine Stewardship Council) pour le merlan bleu. Cette certification concerne une flotte combinée de 72 navires de pêche représentant environ les deux tiers (73.000 tonnes) du total des captures de merlan bleu dans l'Atlantique Nord-est.²⁴

Certification / Espagne : Une pêcherie de poulpe d'Espagne composée de quatre associations de pêche artisanale des Asturies occidentales et constituée d'une flotte combinée de 27 navires a reçu la certification MSC.²⁵

Certification / Aquaculture / Allemagne : Une compagnie allemande s'est vu décerner la certification ASC (Aquaculture Stewardship Council) pour la truite d'eau douce vendue en Allemagne et dans les pays voisins.²⁶

Pêcheries UE / Infographie : Un document infographique concernant les pêcheries de l'UE dans l'Atlantique, la Mer du Nord et la Mer Baltique et décrivant les ressources halieutiques à exploiter avec rendement maximal durable (RMD) en 2016 peut être consulté en ligne. Vous le trouverez ici.²⁷

3. Étude de cas : Carpe fraîche en Europe centrale

Cette étude de cas résume une analyse approfondie conduite par EUMOFA sur l'établissement des prix de la carpe commune en Hongrie. L'étude complète peut être consultée sur le site Web d'EUMOFA en anglais et sera bientôt disponible en français, en espagnol et en hongrois.

La Hongrie est le troisième marché pour la carpe dans l'UE et a la plus forte consommation par habitant de carpe dans l'UE, faisant de celle-ci la première espèce consommée au niveau national.

3.1. Approvisionnement global de carpe commune

Les captures de carpe commune au niveau mondial ont augmenté rapidement depuis 2006 (+51 % entre 2006 et 2013) pour atteindre 4,2 millions de tonnes en 2013, principalement fournies par la Chine (72 % de la production mondiale), l'Indonésie (10 % et l'Égypte (4 %).

Table 3. PRODUCTION MONDIALE (PECHERIES DE CAPTURE + AQUACULTURE) DE CARPES COMMUNES (TONNES)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total mondial	2.759.592	2.887.601	3.126.635	3.304.615	3.714.765	3.732.823	3.858.570	4.169.760
Chine	134.276	2.228.585	2.350.691	2.462.346	2.538.453	2.718.228	2.896.957	3.022.494
Indonésie	256.646	273.445	250.505	255.640	291.636	344.166	378.351	425.165
Égypte	-	-	11.400	11.688	91.721	103.662	33.500	176.400
Vietnam	-	-	75.000	109.800	110.000	150.000	100.000	78.559
EU-28	78.283	77.438	81.200	81.399	76.569	74.007	77.111	78.016
Russie	46.708	47.482	51.580	54.017	60.229	58.563	64.168	61.065
Autres	243.679	260.651	306.259	329.725	546.157	284.197	308.483	328.061

Source : FAO.

En 2013, la production de l'UE est restée aux niveaux de 2006 (78.000 tonnes), mais sa part dans la production mondiale a chuté, de 2,8 % en 2006 à 1,9 % en 2013.

Les plus gros producteurs de carpes au sein de l'UE sont la Pologne et la République tchèque qui ont assuré la moitié de la production UE en 2013. La Hongrie vient en troisième position avec 17 % de la production UE.

La tendance est à la hausse dans certains pays de l'Europe centrale et de l'est (Pologne, Lituanie, Bulgarie et Autriche). Certains des pays les plus importants par contre, comme la République tchèque, l'Allemagne et la France, ont affiché une tendance claire à la baisse. La Hongrie est dans une position intermédiaire, ayant maintenu une production relativement stable dans la période 2006-2013.

3.2. Marché UE de la carpe commune

Le marché de la carpe commune dans l'UE est estimé à 76.000 tonnes (équivalent poids vif). Si la République tchèque est le premier producteur, la Pologne est le plus grand marché apparent car la République tchèque exporte près de 40 % de sa production. Ces deux marchés principaux sont suivis par la Hongrie qui est le deuxième exportateur de carpes vivantes après la République tchèque, l'Allemagne étant le deuxième plus gros importateur après la Pologne. Ces quatre États membres représentent 71 % du volume du marché global de l'UE.

La plupart des marchés européens pour la carpe commune dépendent de la production nationale, et non des importations, à l'exception de l'Allemagne qui importe 30 % de sa consommation et a enregistré une forte baisse de la production au cours des dernières années.

Table 4. MARCHÉ APPARENT POUR LA CARPE COMMUNE VIVANTE / FRAICHE AU SEIN DE L'UE EN 2013 (TONNES)

	Production	Importation de carpes fraîches ou réfrigérées	Importation de carpes vives	Exportation de carpes fraîches ou réfrigérées	Exportation de carpes vives	Marché apparent
République Tchèque	19.726	0	294	201	7.679	12.140
Pologne	18.791	0	2.527	102	64	21.152
Hongrie	13.022	0	239	0	1.393	11.868
Allemagne	5.770	97	2.394	10	41	8.210
Lituanie	3.757	6	8	0	1.263	2.508
Roumanie	3.515	465	0	0	0	3.980
Autres	13.427	290	2.123	190	1.066	14.584
EU-28	78.016	858	8.665	503	11.506	75.530

Source : FAO

La Pologne est le principal marché européen pour la carpe vivante avec une consommation apparente dépassant 21.000 tonnes en 2013. Elle est suivie par la République tchèque et la Hongrie, avec 12.000 tonnes chacune, et par l'Allemagne avec 8.000 tonnes.

Les échanges de carpes sont limités au commerce intra-UE. Les principaux importateurs européens de carpes vivantes sont la Pologne, l'Allemagne et la Roumanie, qui représentent 69 % des importations européennes. La République tchèque est le plus grand fournisseur de carpes vivantes sur le marché européen (67 % des exportations européennes). La Hongrie est le deuxième fournisseur, exportant 12 % de sa production.

La Hongrie occupe la première place pour la consommation par habitant avec 1,20 kg en 2013, suivie par la République tchèque (1,15 kg), la Lituanie (0,84 kg) et la Pologne (0,56 kg). En Allemagne, où la consommation est essentiellement limitée à trois États (Bavière, Saxe et Brandebourg), la consommation nationale moyenne par habitant est très faible, à 0,10 kg.

3.3. Marché hongrois de la carpe commune

En 2013, la Hongrie a produit 13.000 tonnes de carpes communes, dont 74 % ont été fournis par l'aquaculture et 26 % par les pêcheries de capture.

La part de la carpe commune dans la production nationale totale de poissons d'eau douce en Hongrie (67 %) est en deuxième position après la République tchèque. Les captures ont lieu dans les eaux naturelles généralement dédiées à la fois à la pêche commerciale et à la pêche récréative.

En Hongrie les étangs recouvrent environ 25.000 ha et produisent annuellement 22.000 tonnes de poissons (toutes espèces d'eau douce confondues). Au moins 65 % de ce volume est destiné au marché de la consommation, le volume restant étant utilisé pour la reproduction. Avec une production d'environ 10.000 tonnes par an, la carpe commune est la principale espèce de poisson d'élevage en Hongrie.

La Hongrie importe des volumes de carpes limités, mais en croissance (environ 200 tonnes par an), principalement de la République tchèque. Les produits en filets gagnent du terrain, mais le principal produit d'exportation pour la carpe en Hongrie reste de loin la carpe vivante. Les exportations ont été en forte augmentation au cours des dix dernières années, passant d'environ 200 tonnes dans la période 2005-2008 à plus de 1.000 tonnes par an plus récemment. La Roumanie, l'Allemagne et la Pologne sont les principaux acheteurs de carpes vivantes hongroises.

La carpe commune est traditionnellement achetée vivante et préparée à la maison. Le marché des produits congelés et transformés est presque inexistant.

La plupart des carpes sont vendues vivantes. Cela réduit la filière à trois étapes : le producteur, le grossiste et le détaillant. Lorsque la carpe est vendue localement, le producteur vend souvent son produit directement au supermarché ou au consommateur.

En 2013, le marché hongrois pour la carpe commune a atteint 11.900 tonnes. La carpe commune pesant entre 1,5 et 2,0 kg (poids vif) est généralement vendue pour la consommation intérieure. Les carpes plus petites ou plus grosses sont gardées pour la pêche récréative dans les étangs.

La consommation hongroise de poisson est faible. Selon EUMOFA, c'est la plus basse de l'UE, avec une consommation par habitant de 5,3 kg équivalent poids vif / an, alors que la moyenne est de 22,9 kg pour l'UE (FAO 2011).

Selon le Ministère hongrois de l'agriculture, la consommation de poisson (toutes espèces confondues) peut être répartie comme suit selon le mode de conservation (en poids net) :

- 1,83 kg pour les poissons vivants, frais ou réfrigérés ;
- 0,93 kg pour le poisson congelé ;
- 1,02 kg pour les conserves, le poisson fumé et les autres préparations de poissons.

La consommation de carpe est estimée à 1,04 kg par an et par habitant, soit environ un quart de la consommation totale de poisson (la consommation apparente par habitant, calculée à partir des données du tableau 4, est de 1,20 kg d'équivalent de poisson vif). Après la carpe, la deuxième espèce la plus produite et la plus consommée est le silure africain produit en élevage intensif. Sa production atteint environ 2.000 tonnes par an. Le prix de la carpe commune et celui du silure africain sont similaires.

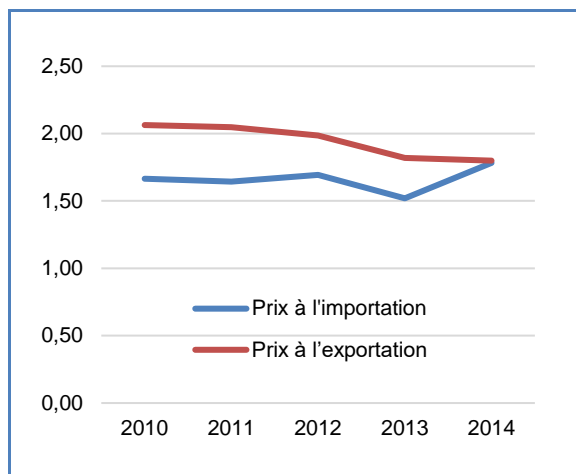
3.4. Prix sur la filière

Les coûts de production sont estimés dans une fourchette de 840 à 1.300 euros par hectare. Les coûts comprennent les céréales fourragères (300 à 350 euros / ha), l'engrais et les petits poissons pour maintenir un bon équilibre de la biodiversité aquatique, assurer l'entretien et le traitement des étangs ainsi que les pompes et le carburant. Le rendement moyen est estimé entre 0,7 et 1,5 tonne / ha.

Le prix en sortie de ferme est resté stable à environ 600 HUF (à l'exception des pics de Noël) dans la période 2012-2015, soit environ 1,95 – 1,97 euros / kg. Le prix est monté à 701 HUF / kg (2,25 euros / kg) en juin 2015.

Le prix moyen de la carpe vivante à l'importation était de 1,52 euros / kg en 2013 et de 1,78 euros / kg en 2014. La forte augmentation de prix en 2014 (+17 %) a résulté de l'interruption des importations à bas prix en provenance de Croatie. Les prix à l'exportation de la carpe commune vivante hongroise ont régulièrement diminué depuis 2008. Ils se rapprochent désormais des prix à l'importation.

Figure 16. ÉVOLUTION DES PRIX DE LA CARPE A L'IMPORTATION ET A L'EXPORTATION EN HONGRIE (EUROS / KG)



Source EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

La marge du grossiste est estimée à 12 - 15 %. Au moment de l'enquête, le prix de gros était proche de 2,50 euros / kg.

La marge brute du détaillant est d'environ 25 %. Au moment de l'enquête, le prix de détail de la carpe vivante était d'environ 4,00 euros / kg. En moyenne, les prix de détail ont augmenté entre 2014 et 2015, surtout pendant la période de Pâques pour la carpe vivante (+17 %) et la période de Pâques et de Noël pour les filets de carpe (+15 % et +18 % respectivement).

3.5. Transmission des prix dans la filière en Hongrie

La transmission des prix pour la carpe commune, vendue entière et vivante, se réfère aux conditions de prix et à la situation du marché en juillet 2015.

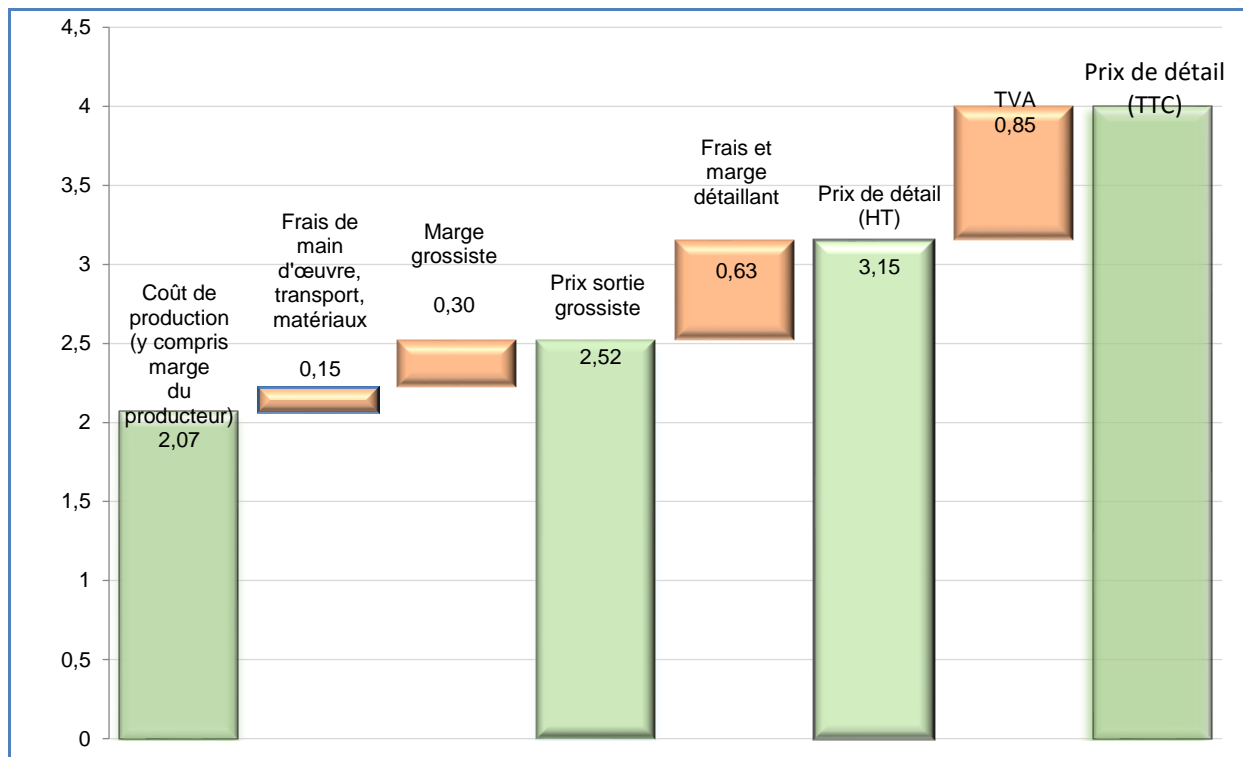
Le coût de production de la carpe commune dépend fortement de l'expertise professionnelle des producteurs : certains peuvent produire 1 kg de carpe à partir de 2 kg d'aliments, tandis que d'autres ont besoin de 4 kg d'aliments pour produire 1 kg de carpe commercialisable.

C'est pourquoi les coûts de production peuvent varier de façon significative. On estime que les coûts de production (avant les coûts de main d'œuvre, d'administration et de transport) se situent dans une fourchette de 1,12 à 1,44 euros / kg selon la quantité d'aliments utilisée.

Les frais de transport varient également considérablement, allant de 0,35 euros à 1,00 euros / km / tonne, selon le type de camion et la distance.

Pour ces raisons, il convient de noter que la figure ci-dessous repose sur des valeurs moyennes. En outre, le marché de la carpe en Hongrie peut être considéré comme représentatif, parce que la carpe est gérée et commercialisée de la même manière que sur les autres marchés majeurs de la carpe.

Figure 17. TRANSMISSION DES PRIX POUR LA CARPE COMMUNE EN HONGRIE, 2013 (EUROS / KG)



Source : EUMOFA, entrevues avec les acteurs et experts (AKI - Institut de recherche pour les pêcheries, MAHAL - Association des pisciculteurs hongrois, Université de Gödöllő).

4. Consommation

CABILLAUD FRAIS



Le cabillaud est un poisson d'eau froide vivant dans les eaux côtières partout dans l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique. L'UE est le plus gros marché pour le cabillaud, représentant environ les deux-tiers de la consommation mondiale.²⁸ Le cabillaud atlantique (*Gadus morhua*) est l'espèce préférée et la plus consommée en Europe. Il est disponible toute l'année sous diverses présentations (entier, en filets, préparé) et états de conservation (frais, surgelé).

Au **Danemark**, le prix de détail du cabillaud frais a considérablement fluctué, avec une moyenne de 13,61 euros / kg, entre janvier 2013 et septembre 2015. En mars 2015, le prix de détail a atteint sa valeur la plus basse en tombant à 12,09 euros / kg, soit une baisse de 14 % par rapport à 2014 et de 10 % par rapport à 2013. Le prix le plus élevé a été enregistré en avril 2014 avec un pic de 15,88 euros / kg, soit 21 % de plus qu'en avril de l'année suivante. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2015, le prix de détail moyen a atteint 13,42 euros / kg, soit une baisse de 3 % et de 1 % par rapport à la même période de référence en 2014 et 2013 respectivement.

En **Lituanie**, le prix de détail du cabillaud frais et entier a peu varié, se situant entre 2,45 et 2,96 euros / kg, enregistrant

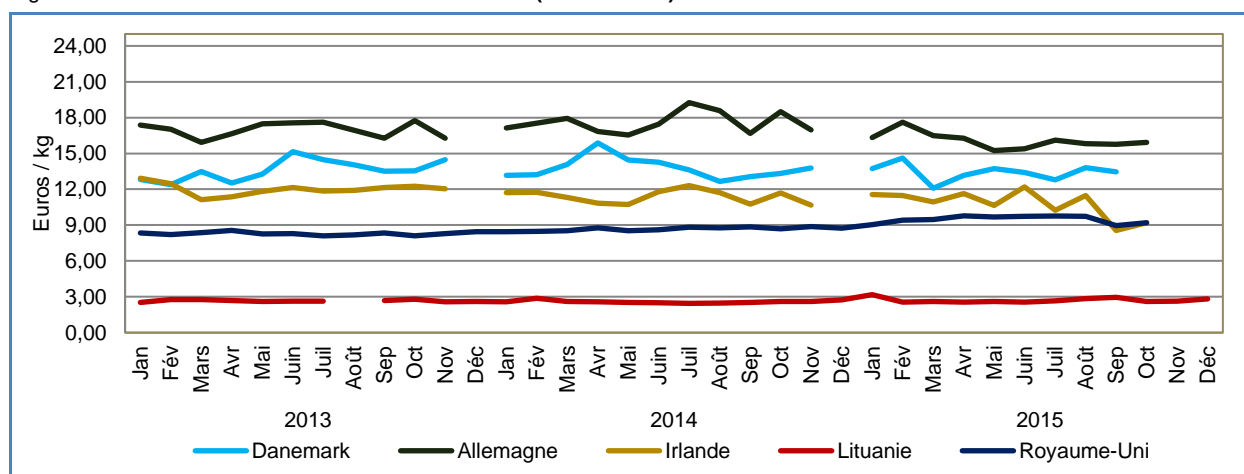
une moyenne de 2,64 euros / kg au cours des trois dernières années et le prix le plus bas parmi tous les États membres suivis. En 2015, le prix moyen a atteint 2,67 euros / kg, comme en 2013, et a augmenté de 3 % par rapport à l'année 2014.

En **Allemagne**, le prix de détail du cabillaud frais a affiché des variations considérables, allant de 15,24 euros / kg à 19,25 euros / kg, ce qui représente les prix les plus élevés parmi tous les États membres suivis. Le prix de vente moyen était de 16,91 euros / kg entre janvier 2013 et octobre 2015. Dans l'ensemble, les prix ont augmenté en 2014, atteignant leur maximum en juillet. Une tendance à la baisse a suivi et le prix a chuté de 16 % en juillet 2015 par rapport au même mois de l'année précédente. Pendant la période de janvier à octobre 2015, le prix moyen de détail a atteint 16,09 euros / kg, une diminution de 14 % et de 6 % par rapport aux mêmes périodes de référence en 2014 et 2013 respectivement.

En **Irlande**, le prix de détail du cabillaud frais a suivi une tendance à la baisse avec une moyenne de 11,42 euros / kg de janvier 2013 à octobre 2015. En septembre 2015, le prix a chuté à 8,55 euros / kg, une diminution de 20 % et de 30 % par rapport aux mêmes périodes de référence pour 2014 et 2013 respectivement. Pendant la période de janvier à octobre 2015, le prix moyen a atteint 10,79 euros / kg, une diminution de 6 % et 10 % par rapport aux mêmes périodes de référence en 2014 et 2013 respectivement.

Au **Royaume-Uni**, le prix de détail du cabillaud frais est demeuré relativement stable, à 8,78 euros / kg en moyenne dans la période de janvier 2013 à octobre 2015. Depuis janvier 2015, on observe une tendance des prix à la hausse et, en juillet 2015, le prix le plus élevé (9,76 euros / kg) était enregistré pour la période analysée. Cela représentait une augmentation de 11 % et de 20 % par rapport à 2014 et 2015 respectivement. Au cours de la période allant de janvier à octobre 2015, le prix moyen au détail était de 9,47 euros / kg, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2014 et de 14 % par rapport à 2013.

Figure 18. PRIX DE DÉTAIL DU CABILLAUD FRAIS (EUROS / KG)



Source EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

SAUMON FRAIS



Le saumon atlantique d'élevage est parmi les espèces les plus communes en Europe. Sa disponibilité tout au long de l'année, son coût modéré et la diversité de ses formes de présentation contribuent à sa popularité. Dans l'UE, la consommation annuelle moyenne est de 2 kg par habitant. La France est la plus grande consommatrice de saumon, suivie par l'Allemagne et le Royaume-Uni.²⁹ Sur le marché, le saumon est normalement vendu frais, entier ou en filets. Le saumon fumé est un produit populaire habituellement vendu en tranches et emballé sous vide. Le saumon est également se trouve congelé, en conserve ou dans des produits à valeur ajoutée (plats préparés, pâtés, salades, etc.)³⁰

En **France**, les prix de détail du saumon ont varié, avec une moyenne de 9,26 euros / kg sur la période de janvier 2013 à décembre 2015. En février 2014, le prix a atteint un pic de 10,19 euros / kg, atteignant sa valeur maximale sur les trois années. En octobre 2015, le prix a chuté à 8,04 euros / kg, le niveau le plus bas pour la période sous étude, ce qui représente une baisse de 5 % par rapport à octobre 2014. En 2015, le prix de détail moyen a atteint 9,24 euros / kg, une baisse de 1 % par rapport à 2014 et le même niveau moyen par rapport à 2013.

En **Italie**, les prix de détail du saumon ont considérablement fluctué dans une fourchette de 9,33 à 12,25 euros / kg, enregistrant une moyenne de 10,59 euros / kg au cours des trois années précédentes et représentant le prix le plus élevé parmi les États membres couverts par l'étude. Depuis août 2014, lorsque le prix de détail a atteint sa valeur la plus basse pour la période sous examen (9,33 euros / kg), une

tendance à la baisse a été relevée. En 2015, le prix moyen était de 10,30 euros / kg, soit une diminution de 7 % par rapport à 2014. Par rapport à 2013, le prix de détail a été relativement stable.

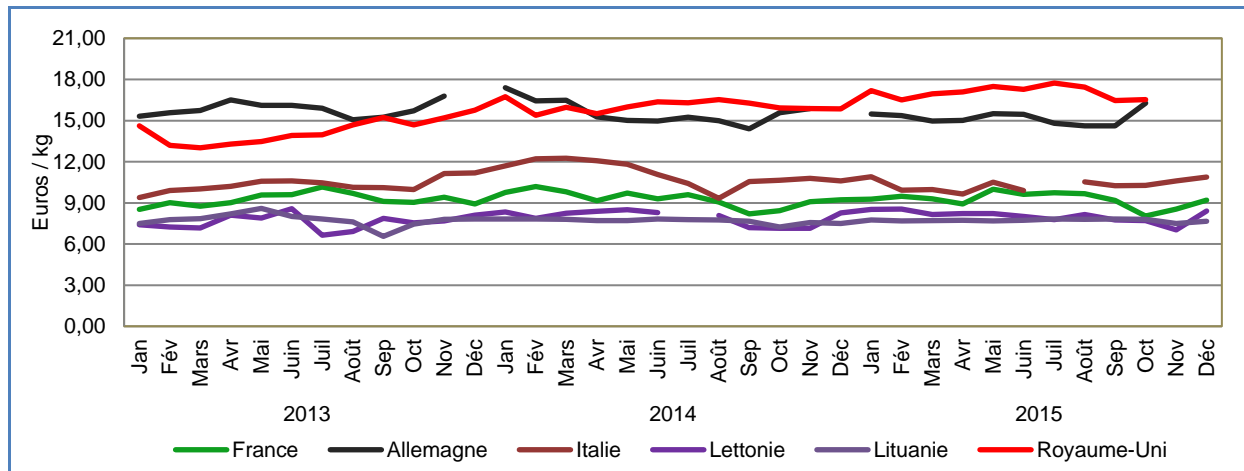
En **Lettonie**, le prix de détail du saumon présente certaines variations par rapport à janvier 2013 – décembre 2015, avec une moyenne de 7,86 euros / kg. En juin 2013, le prix a augmenté pour arriver à 8,58 euros / kg pour atteindre sa valeur la plus élevée sur les 3 années étudiées. En juillet 2013, le prix de détail a chuté à son niveau le plus bas à 6,64 euros / kg. En 2015, les prix ont été plus stables pour atteindre une moyenne de 8,04 euros / kg, une augmentation de 1 % et de 6 % par rapport à 2014 et 2013 respectivement. En novembre 2015 toutefois, le prix a diminué pour arriver à 7,02 euros / kg, une baisse de 9 % par rapport au mois précédent.

En **Lituanie**, les prix de détail du saumon sont restés relativement stables et ont été les plus bas parmi les États membres couverts par l'enquête. Le prix moyen sur les trois années a été de 7,72 euros / kg. En 2013, les prix ont fluctué, enregistrant leurs valeurs de maximum et de minimum, mais ils sont restés stables depuis lors. En 2015, le prix moyen a atteint 7,72 euros / kg, une augmentation de 1 % par rapport à 2014 et une légère diminution (-0,4 %) par rapport à 2013.

En **Allemagne**, le prix de détail du saumon a considérablement varié entre 14,40 euros / kg et 17,39 euros / kg, avec une moyenne de 15,56 euros / kg entre janvier 2013 et octobre 2015. Au cours des dix premiers mois de l'année 2015, le prix moyen a atteint 15,21 euros / kg, une diminution de 2 % et 3 % par rapport aux mêmes périodes de référence pour 2014 et pour 2013 respectivement.

Au **Royaume-Uni**, le prix de détail du saumon a connu une variation significative, enregistrant une moyenne de 15,72 euros / kg de janvier 2013 à octobre 2015. En mars 2013, le prix le plus bas a été enregistré, à 13,02 euros / kg. Depuis, une tendance des prix à la hausse a été observée. En 2015, lorsque le prix le plus élevé de 17,74 euros / kg a été enregistré, les prix de détail ont atteint 17,06 euros / kg en moyenne au cours des dix premiers mois de 2015. Cela représentait une augmentation de 6 % et de 22 % par rapport à la même période de référence pour 2014 et pour 2013 respectivement.

Figure 19. PRIX DE DÉTAIL DU SAUMON FRAIS (EUROS / KG)



Source EUMOFA (mis à jour le 04/03/2016).

FRANCE

En 2015, la plupart des prix à la consommation ont augmenté en France, généralement entre 3 % et 5 %. Les seules exceptions (dans le tableau ci-dessous) sont la baudroie, dont le prix de détail a connu une diminution de 4 % en dépit d'une hausse des prix en première vente

(+2 %), et les découpes de merlu et de saumon (-1 % pour le filet de saumon, -2 % pour la darne de merlu).

Pendant les cinq années allant de 2011 à 2015, la plupart des produits ont connu une hausse de prix, mais les produits les plus consommés ont connu une augmentation de prix limitée, voire une diminution : saumon (4 %), cabillaud (-2 %), lieu noir (2 %), baudroie (-7 %), merlan (3 %) et sole (-2 %), dans l'ordre décroissant des espèces les plus consommées en valeur en 2014.

Table 5. ÉVOLUTION DU PRIX DE DÉTAIL (EUROS / KG)

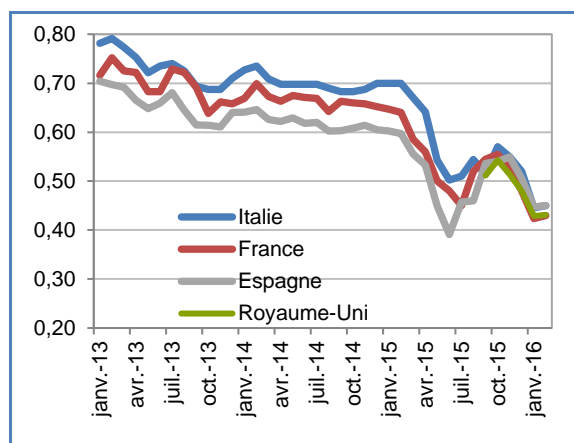
Produit	2011	2012	2013	2014	2015	% Changement par rapport à 2014	% de changement par rapport à 2011
Bar d'élevage, entier, origine France	12,43	13,59	14,22	13,93	14,56	5	17
Bar d'élevage, entier, importé	10,60	11,67	11,47	11,29	11,63	3	10
Bar sauvage, entier, chalut	16,43	16,48	18,72	20,62	21,78	6	33
Bar sauvage, entier, ligne	29,98	24,29	27,99	27,42	28,81	5	-4
Filet de cabillaud	14,62	14,55	14,30	13,73	14,32	4	-2
Coquille Saint-Jacques, entière	6,19	6,30	6,39	7,30	7,56	4	22
Langoustine, crue	18,04	18,18	19,17	19,09	19,89	4	10
Langoustine, cuite	21,40	23,55	22,83	22,15	23,06	4	8
Filet de lieu noir	10,16	9,81	9,39	9,95	10,33	4	2
Baudroie, queue < 3 kg	20,65	20,30	20,32	20,13	19,27	-4	-7
Filet de merlan	15,20	15,40	15,21	15,31	15,69	2	3
Merlu, darne	14,15	13,94	13,68	14,86	14,52	-2	3
Merlu, entier, > 1 kg	9,11	9,38	9,30	9,66	9,76	1	7
Merlu, entier, < 1 kg	9,11	10,21	9,89	10,00	10,54	5	16
Moule, origine France	3,70	3,80	3,90	4,08	4,20	3	14
Saumon d'élevage, darne	14,55	13,29	15,32	15,34	15,72	2	8
Saumon d'élevage, entier, < 4 kg	8,69	7,66	9,24	9,29	9,27	0	7
Saumon d'élevage, filet	13,93	12,75	14,72	14,74	14,53	-1	4
Sole commune, taille 4-5-6	22,17	21,47	20,23	20,16	21,72	8	-2

Source : FranceAgriMer

5. Contexte macroéconomique

5.1 CARBURANT MARITIME

Figure 20. LE PRIX MOYEN DU DIESEL MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET ROYAUME-UNI (EUROS / LITRE)



Source Chambre de Commerce de Forlì-Cesena (Italie) ; DPMA, France ; Espagne ; ARVI et MABUX (avril 2015 – février 2016).

En février 2016, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et de Boulogne était à 0,30 euros / litre, soit 7 % de plus qu'en janvier 2016 et 34 % de moins qu'en février 2015.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime en janvier 2016 était de 0,31 euros / litre. Il a augmenté de 4% par rapport au mois précédent et chuté de 40 % par rapport à février 2015.

Le prix du carburant maritime dans les ports de La Corogne et de Vigo, en Espagne, a atteint en moyenne 0,29 euros / litre en février 2016. Il a baissé de 3 % par rapport à janvier 2016 et de 36 % par rapport à février 2015.

L'évolution du prix du carburant maritime au Royaume-Uni commence en avril 2015, sur la base des données recueillies à Grimsby et Aberdeen. Le prix du carburant maritime en février 2016 a augmenté de 2,5 % par rapport à janvier 2016 et a baissé de 42 % par rapport à avril 2015.

5.2. PRIX ALIMENTAIRES ET PRIX DU POISSON

L'inflation annuelle de l'UE a été de 0,2 % en janvier 2016, stable par rapport à décembre 2015 et en baisse de 0,5 % par rapport à un an plus tôt. En janvier 2016, les taux annuels négatifs les plus faibles étaient enregistrés en Pologne (-1,7 %), en Roumanie (-1,5 %) ainsi qu'à Chypre (-1,1 %), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été observés en Belgique (+1,8 %), en Autriche (+1,4 %) et en Suède (+1,3 %). Par rapport à décembre 2015, l'inflation annuelle a baissé dans 12 des États membres, est restée stable dans 2 autres et a augmenté dans les 14 derniers.³¹

En janvier 2016, le prix des denrées alimentaires et des boissons non alcoolisées a augmenté (+0,2 %) et le prix du poisson et des produits de la mer a augmenté (+2 %) par rapport au mois précédent (décembre 2015).

Depuis janvier 2015, le prix des denrées alimentaires a diminué de 0,1%, tandis que le prix du poisson a augmenté de 2,7 %. Depuis janvier 2014, le prix des denrées alimentaires a diminué de 0,9%, tandis que le prix du poisson a augmenté de 3,8%.

Table 6. L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISE DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Jan 2014	Jan 2015	Déc 2015	Jan 2016 ³²
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	100,86	99,89	99,76	99,99
Poissons et produits de la mer	99,49	100,54	101,23	103,30

Source : Eurostat.

5.3. TAUX DE CHANGE

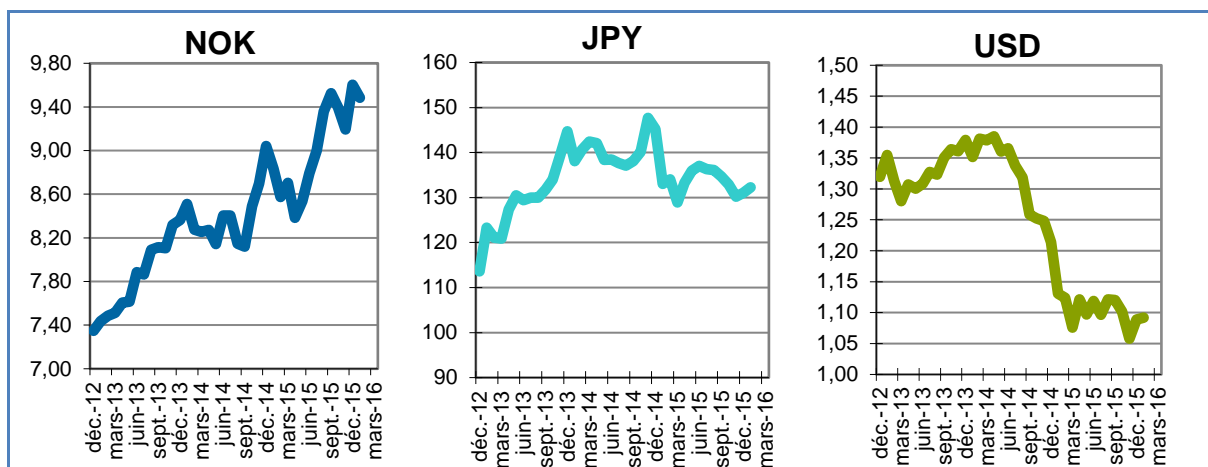
En janvier 2016, l'euro s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (-1,2 % depuis décembre 2015). Il s'est apprécié par rapport au dollar US (+0,3 %) et au yen japonais (+0,9%). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 9,43 par rapport à la couronne norvégienne. Par rapport à l'année précédente (janvier 2015), l'euro s'est apprécié de 7,4 % par rapport à la couronne norvégienne et s'est déprécié, respectivement de 3,4% et 0,6%, par rapport au dollar américain et au yen japonais.

Table 7. TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT A TROIS DEVISES SELECTIONNEES

Monnaie	Jan 2014	Jan 2015	Déc 2015	Jan 2016
NOK	8,5110	8,8335	9,6030	9,4845
JPY	138,13	133,08	131,07	132,25
USD	1,3516	1,1305	1,0887	1,0920

Source : Banque centrale européenne.

Figure 21. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

5.4. CONTEXTE ECONOMIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

En octobre-décembre 2015, le PIB désaisonnalisé de l'UE a augmenté de 0,3 % par rapport à juillet-septembre 2015. Par rapport au même trimestre en 2014, le PIB désaisonnalisé a augmenté de 1,8 % en octobre-décembre 2015. Globalement en 2015, le PIB a augmenté de 1,8 % dans l'UE.

Au cours du quatrième trimestre 2015, les taux de croissance les plus élevés du PIB ont été relevés en Estonie (1,2 %), en Pologne et en Roumanie (toutes les deux à 1,1 %) et en Hongrie et en Slovaquie (toutes les deux à

1,0 %). Des taux de croissance négatifs ont été enregistrés en Grèce (-0,6 %) et en Finlande (-0,1 %). Par rapport au trimestre précédent, le taux de croissance du PIB a diminué en Lettonie (-0,9 %), en Roumanie (-0,4 %), à Chypre, en France et en Italie (-0,1 %) et a augmenté en Estonie et en Grèce (+0,8 %), en Finlande (+0,5 %) et en Hongrie (+0,3 %).³³

EUMOFA Faits saillants du Mois est publié par la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche, Directeur général.

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Union européenne 2016
KL-AK-16-003-FR-N
Photographies ©Eurofish. ©Jonas Vidarsson.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
B-1049 Bruxelles

Tél. : +32 229-50101

Courriel : contact-us@eumofa.eu

CE RAPPORT A ETE ETABLI A PARTIR DES DONNEES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :

Premières ventes : EUMOFA. Les données analysées renvoient à 2015 et décembre 2015. Puertos del estado, Espagne ; Ministère hellénique de l'Agriculture.

Approvisionnement global : Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) ; EUMOFA ; Chili : Subsecretaría de Pesca y Acuicultura (SUBPESCA); Maroc: l'Office National des Pêches (ONP); Statistics Iceland; Marine Stewardship Council (MSC); Aquaculture Stewardship Council (ASC); Industrias Pesqueras.

Étude de cas : EUMOFA, FAO, COMEXT, AKI, MAHAL.

Consommation : EUMOFA; DG MARE; European Fish Processors Association (AIPCE); RNM/FranceAgriMer.

Contexte macroéconomique : EUROSTAT; BCE, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX.

Les données de première vente de base se trouvent dans une annexe distincte, disponible sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données agrégées (principales espèces commerciales).

L'Observatoire Européen des Marchés de Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances de marché mensuelles et des données

structurelles annuelles tout au long de la filière. La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu/fr.



Notes de fin

¹ Belgique, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Portugal, Suède, Royaume Uni.

² Calcul d'EUMOFA.

³ http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx

⁴ http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx

⁵ Ministère grec du développement rural et de l'alimentation

⁶ <http://www.fao.org/fishery/species/3208/en>

⁷ <http://www.fishbase.org/summary/SpeciesSummary.php?id=790>

⁸ <http://www.fao.org/fishery/species/2910/en>

⁹ [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2006/369028/IPOL-PECH_NT\(2006\)369028_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2006/369028/IPOL-PECH_NT(2006)369028_EN.pdf)

¹⁰

https://www.ine.pt/xportal/xmain?xpid=INE&xpgid=ine_publicacoes&PUBLICACOESpub_boui=230251993&PUBLICACOESmido=2

¹¹ http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/540355/IPOL_STU%282015%29540355_EN.pdf

¹² <http://www.fao.org/fishery/species/3571/en>

¹³ <http://www.fao.org/fishery/species/2473/en>

¹⁴ <http://www.fao.org/fishery/species/3277/en>

¹⁵ www.eumofa.eu

¹⁶ http://ec.europa.eu/newsroom/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=29369&lang=en

¹⁷ http://ec.europa.eu/newsroom/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=28947&lang=en

¹⁸ http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=29200&subweb=343&lang=en

¹⁹ http://ec.europa.eu/newsroom/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=29303&lang=en

²⁰ <http://www.subpesca.cl/publicaciones/606/w3-article-92231.html>

²¹ <http://onp.azursystems.com/statistiques/>

²²

http://www.industriaspesqueras.com/noticias/ultima_hora/46935/espana_dispondra_de_1300_toneladas_mas_de_merluza_tras_un_intercambio_con_francia.html

²³ <http://stalice.is/publications/news-archive/fisheries/icelandic-fish-catch-in-january-2016/>

²⁴ <https://www.msc.org/newsroom/news/first-north-atlantic-blue-whiting-fisheries-become-msc-certified?fromsearch=1&isnewssearch=1>

²⁵ <https://www.msc.org/newsroom/news/first-octopus-fishery-achieves-msc-certification?fromsearch=1&isnewssearch=1>

²⁶ http://www.asc-aqua.org/index.cfm?act=update_detail&uid=382&lng=1

²⁷ http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/documents/eu-fisheries-msy-jan-2016_en.pdf

²⁸ http://www.aipce-cep.org/sites/g/files/q402611f/201510/FinFish%20Study%202015_0.pdf

²⁹ Estimations d'EUMOFA basées sur « Salmon Market Analysis 2014 » (Analyse 2014 de marché du saumon), par Kontali Analyse

³⁰ http://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/farmed_fish_and_shellfish/salmon/index_en.htm

³¹ ³¹ <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7191871/2-25022016-AP-EN.pdf/25af21e9-e27d-4faa-898c-b39d44b251e6>

³² Estimation provisoire

³³ <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7156138/2-12022016-BP-EN.pdf/bba8f85f-cab6-4482-a3a4-29bc087cec42>